

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)[1999-09-51Item](#)[Marie Moret à Henry Herth, 11 août 1891](#)

Marie Moret à Henry Herth, 11 août 1891

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Herth, Henry \(18..-19..\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[11 août 1891](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Herth, Henry \(18..-19..\)](#)

Lieu de destination48, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Description

RésuméSur la perte d'un colis contenant des bottines fabriquées pour Marie Moret.

Mots-clés

[Transport de marchandises](#), [Vêtements](#)

Lieux cités [Gare de Guise](#), [Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Herth, Henry (18..-19..)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Métiers de la confection

Biographie Bottier à Paris (48, rue de la Chaussée d'Antin) à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-51

Collation 1 p. (189r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familistere
11 août 71

Monsieur Herth,

Je suis très contrariée de ce
que m'annonce votre lettre
du 6 courant.

Avec tout cela, je n'ai
pas les bagages qui me
sont nécessaires.

Je viens d'envoyer, moi
aussi, réclamer à la gare
de Quise, le chef de gare
a répondu qu'il y a eu
moins de jours qu'ayant
recu lui-même des papiers
qui annonçaient l'envoi
du colis, et n'ayant pas
pu venir le colis, il avait

réclamé en conséquence.

Il m'a demandé le
~~notre~~ récépissé que nous
avez joint à votre lettre
pour faire à nouveau
sa réclamation.

De notre côté, ce n'est
est la chose ?

Veuillez agréer, Monsieur,
mes parfaites civilités

Marié Godin